



Déménagement du père (GA)

Par **julatina**, le **12/03/2020** à **14:26**

Bonjour,

Maman d'un enfant de bientôt 5 ans, je suis séparée de son père depuis fin 2018 et j'ai saisi le JAF (audience du 20/01) afin de cadrer tant les notions d'autorité parentale que la garde, que j'ai acceptée alternée à 50/50 pensant à l'équilibre de mon fils.

Il y a 3 jours, son papa m'annonce qu'il emménage avec sa nouvelle compagne rencontrée en septembre dernier et qu'ils attendent un enfant. J'ai dans un premier temps une grande inquiétude quant au bien être psychologique et physique de Rafael, celui-ci ayant eu de grandes difficultés à accepter la garde alternée (mise en place officiellement pour le coup début février, les tentatives précédentes ayant été infructueuses) mais étant donné que le nouveau domicile de son père se trouvera à 20min en voiture de son école, avec l'arrivée du bébé je pense à reconsidérer la garde. Ma question est la suivante: N'étant pas véhiculée, l'échange de l'enfant se fait le dimanche à 19h. (précisé dans le délibéré du JAF). Mon ex-conjoint est-il en mesure de me demander d'effectuer le trajet en transports en commun (2h aller-retour) pour aller récupérer mon fils? Ou sa demande peut-elle être rejetée?

Merci infiniment pour votre réponse, j'ai rendez-vous dans une MJD mi-avril mais je suis tellement angoissée que je ne peux pas rester sans soutien.

Cordialement,

Julie